Finastéride : l'ANSM alerte sur les risques psychiques et sexuels

Compte Test - 2019-12-15 22:15:02 - Vu sur pharmacie.ma

Dans un point d'information mis en ligne le 10 décembre, l'Agence nationale de sécurité du médicament et des produits de santé (ANSM-France) informe les professionnels de santé de la publication d'une fiche d'information à destination des hommes qui prennent actuellement du finastéride pour traiter la chute de leurs cheveux ou pour lesquels la prescription est envisagée. Cette fiche qui a été élaborée en concertation avec les associations de patients et les professionnels de santé concernés vise à renforcer l'information des patients sur le risque de survenue de certains effets indésirables, notamment des troubles psychiatriques et/ou de la fonction sexuelle associés à la prise de ce médicament. La fiche d'information rappelle : - les bénéfices escomptés au regard des risques associés à la prise de ce médicament indiqué dans certaines formes peu évoluées de calvitie (alopécie androgénétique) chez l'homme âgé de 18 à 41 ans ; - l'intérêt de s'accorder un délai de réflexion avant de commencer ce traitement de longue durée ; - la conduite à tenir en cas d'effets indésirables, et notamment l'arrêt du traitement en cas de modification de l'humeur. Cette fiche doit être remise au patient par son médecin ou son pharmacien et peut également être téléchargée à partir du site internet de l'ANSM : Lien Médicament à base de finastéride ayant une AMM au Maroc : Lien